

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 28 MARS 2019 A 18H30
- SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL -**

Présents : MAMET Bernard – MATHEZ Christophe – BONNEFOY Robert - BERTHET Annie – BOURQUI Gilles – JEANNEROD Françoise - CRETIN Claire – GENRE Annie – BOUTERAON Elisabeth – BOURLAND Frédéric - CAILLAT Marie-Carmen – BENOIT-GUYOD Sébastien - LACROIX Jean-Sébastien – GRENIER Sandrine – CLERC Nicolas - PROST Marcel – GANGNERY Véronique – CHARDON Laurent - VAZ TEIXEIRA Christophe

Absents: GALLOIS Delphine (pouvoir à Bernard MAMET) - DESPREZ Alain (pouvoir à Elisabeth BOUTERAON) –CHAVIN-GAZALIER Fabien

Secrétaire de séance : CRETIN Claire

Le 28 mars 2019, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 à la salle du Conseil Municipal de la Mairie sous la présidence de Bernard MAMET, Maire. Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire remercie les conseillers, auditeurs présents et leur souhaite la bienvenue.

M. le Maire établit l'ordre du jour suivant :

1 – Désignation d'un secrétaire de séance

2 – Approbation du compte-rendu de la séance du 21 mars 2019

3 – Finances :

3.1 Comptes administratifs 2018

- a) compte administratif 2018 du budget principal de la commune
- b) compte administratif 2018 du budget annexe de la chambre funéraire
- c) compte administratif 2018 du budget annexe du lotissement Les Crêtets

3.2 Approbation des comptes de gestion 2018

3.3 Affectation des résultats

- a) budget principal de la Commune
- b) budget principal de la chambre funéraire

3.4 Vote des taux d'imposition

3.5 Subvention de fonctionnement au CCAS

3.6 Budgets primitifs 2019

- a) budget principal de la commune
- b) budget annexe de la chambre funéraire
- c) budget annexe du lotissement Les Crêtets

3.7 Indemnités de conseil et de budget au trésorier

3.8 Indemnités pour le gardiennage de l'église communale 2019

3.9 Adhésion 2019 au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E.)

du Jura

4 – Opposition de la commune des Rousses au transfert de la compétence « eau et assainissement » au 1^{er} janvier 2020 à la Communauté de communes de la Station des Rousses

5 – Questions et informations diverses

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne à l'unanimité Claire CRETIN secrétaire de séance,

2. Approbation du compte-rendu de la séance du 21 mars 2019

L'approbation du compte rendu de la séance précédente est reportée à la prochaine séance.

3. Finances :

M. le Maire rappelle que le vote des comptes administratifs et des budgets est un temps fort de l'administration communale. Il s'agit de poursuivre la dynamique antérieure malgré un contexte national difficile pour les collectivités territoriales. Il en ressort les quelques grandes lignes directrices suivantes :

- La maîtrise des dépenses de fonctionnement : par exemple pour le restaurant scolaire, on essaie d'introduire de la qualité avec des produits locaux et du Bio et on essaie d'absorber les coûts supplémentaires dans les dépenses de fonctionnement ;
- Une politique volontariste d'investissement avec les travaux de construction de la caserne et des services techniques, l'aménagement de la RN5, le parking couvert de la mairie et d'autres projets ;
- Le statut quo sur la pression fiscale : pas d'augmentation des taux d'imposition **grâce à des dynamiques de bases intéressantes** :
 - o TH : + 4.16%
 - o FB : + 11.36%
 - o FNBi : + 1.81%
 - o CFE : - 0.18%
- La possibilité réglementaire de reverser une partie de l'excédent du budget annexe du quartier des Crêtets au budget principal : 900 000 € seront réintégrés au budget principal de la commune ce qui permet de diminuer l'éventuel emprunt
- Le virement de la section de fonctionnement s'élève à 2 365 457 € que l'on intègre dans les recettes d'investissement

La commission des finances s'est réunie le lundi 25 mars à 17h30 pour finaliser les comptes administratifs 2018 et les budgets primitifs 2019.

Christophe MATHEZ présente le bilan 2018 des services municipaux :

- centre de soins : + 50 146.64 €
- accueil de loisirs : - 30 524.33 €
- cantine : - 144 374.11 € le service prépare environ 280 repas par jour y compris la livraison aux personnes âgées et la crèche.
- crèche : + 10 683.48 €
- bibliothèque : - 37 917 €

Christophe MATHEZ rappelle que les recettes des contraventions de police ne reviennent pas à la commune mais en partie au Département et à l'Etat

3.1 Comptes administratifs 2018

M. le Maire présente les comptes administratifs ci-dessous et remercie les services administratifs et la Trésorerie pour le travail effectué. Puis, il quitte la séance et le conseil municipal siège sous la présidence de Marcel PROST, doyen d'âge, conformément à l'article L 2121-14 du C.G.C.T.

a) compte administratif 2018 du budget principal de la commune

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Nature	Libellé compte	Budget 2018	Réalisations
CHAPITRE 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		1 292 300,00	1 258 425,70
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		2 358 500,00	2 252 756,58
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		431 500,00	406 910,17
66 CHARGES FINANCIERES		69 000,00	68 761,83
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES		18 000,00	14 568,16
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS		427 988,00	414 255,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION		708 227,28	866 314,60
022 DEPENSES IMPREVUES	DEPENSES IMPREVUES	1 000,00	0,00

023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 172,41	0,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		5 311 687,69	5 281 992,04

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Nature	Libellé compte	Budget 2018	Réalisations
CHAPITRE 70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		618 457,00	598 270,90
CHAPITRE 73 IMPÔTS ET TAXES		2 498 413,00	2 543 169,59
CHAPITRE 74 DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		1 353 293,00	1 380 268,55
CHAPITRE 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		748 000,00	819 952,33
CHAPITRE 76 PRODUITS FINANCIERS		0,00	3,28
CHAPITRE 77 PRODUITS EXCEPTIONNELS		30 000,00	232 832,18
CHAPITRE 013 ATTENUATIONS DE CHARGE		30 000,00	40 674,46
CHAPITRE 042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION		0,00	12 180,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	33 524,69	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		5 311 687,69	5 627 351,29
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		0,00	345 359,25

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Opération Chapitre Nature		Budget 2018	Réalisations
001 DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	534 568,81	0,00
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT		0,00	12 180,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES		237 000,00	25 390,00
10 DOTATIONS FONDS DIVERS RESERVES		3 500,00	0,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		344 200,00	340 786,90
44 ETAT ET AUTRES COLLECTIVITES PUBLIQUES		0,00	238 598,00
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE		250 000,00	302,69
N° 190 : TRAVAUX DE BÂTIMENTS		774 700,00	496 066,53
N° 191 : TRAVAUX DE BÂTIMENTS SUITE A ETUDE ERP		62 000,00	0,00
N° 192 : RESERVES FONCIERES ET TERRAINS		26 500,00	14 815,76
N° 194 : CASERNE DES POMPIERS ET BATIMENT TECHNIQUE		483 000,00	90 220,60
N° 222 : DIVERS MATERIELS ET OUTILLAGES		459 500,00	451 596,67
N° 300 : VOIRIE - RESEAUX - SIDEC		1 083 600,00	788 976,95
N° 333 : TRAVAUX DIVERS		30 000,00	3 496,54
N° 444 : AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DE LA RN5		200 000,00	40 958,64
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		4 488 568,81	2 503 389,28

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Opération Chapitre Nature		Budget 2018	Réalisations
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	5 172,41	0,00
024 PRODUIT DES CESSIONS D'IMMOBILISATION	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION	116 000,00	0,00
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION		708 227,28	866 224,60
041 OPERATIONS PATRIMONIALES		237 000,00	25 390,00
10 DOTATIONS FONDS DIVERS RESERVES		1 046 085,00	784 121,99
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		3 000,00	2 096,19

16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 506 684,12	10 777,94
204 SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERSEE	0,00	1 447,44
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	250 000,00	0,00
N° 190 : TRAVAUX DE BÂTIMENTS	78 000,00	0,00
N° 194 : CASERNE DES POMPIERS ET BATIMENT TECHNIQUE	415 900,00	0,00
N° 222 : DIVERS MATERIELS ET OUTILLAGES	0,00	1 250,00
N° 300 : VOIRIE - RESEAUX - SIDEC	0,00	56,10
N° 444 : AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DE LA RN5	122 500,00	0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 488 568,81	1 691 364,26
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	0,00	-812 025,02
Résultat d'Investissement de l'exercice N		-812 025,02
Résultat d'investissement Reporté Année N-1		-534 568,81
Résultat Global d'Investissement cumulé		-1 346 593,83
Résultat de Fonctionnement de l'exercice N		345 359,25
Excédent de fonctionnement Reporté Année N-1		33 524,69
Résultat global de Fonctionnement cumulé		378 883,94
Résultat de l'Exercice N		-466 665,77
Résultat Global cumulé		-967 709,89

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2018 de la commune.

b) compte administratif 2018 du budget annexe de la chambre funéraire

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Articles	Dépenses	Crédits 2018	Réalisations
011	Charges à caractère général	7 500,00	844,80
65	Autres charges de gestion courante	350,00	0,00
66	Charges financières	3 500,00	3 319,39
042	opérations d'ordre de transfert entre sections	4 500,00	4 478,08
022	DEPENSES IMPREVUES	32,33	0,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	12 045,12	0,00
TOTAL		27 927,45	8 642,27

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Articles	Recettes	Crédits 2018	Réalisations
70	Vente de produits fabriqués, prestations de service	1 000,00	1 200,02
77	Produits exceptionnels	12 200,00	12 200,00
042	opérations d'ordre de transfert entre sections	700,00	612,40
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	14 027,45	0,00
TOTAL		27 927,45	14 012,42
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	0,00	5 370,15

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Articles	Dépenses	Crédits 2018	Réalisation
040	opérations d'ordre de transfert entre sections	700,00	612,40
16	Emprunts et dettes assimilées	14 100,00	9 261,27
21	Immobilisations corporelles	5 000,00	108,00
23	Immobilisations en cours	500,00	0,00
TOTAL		20 300,00	9 981,67
	RECETTES D'INVESTISSEMENT		

Articles	Recettes	Crédits 2018	Réalisations
040	opérations d'ordre de transfert entre sections	4 400,00	4 478,08
021	VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT	12 045,12	0,00
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	3 854,88	0,00
TOTAL		20 300,00	4 478,08
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT	0,00	-5 503,59
	RESULTATS		
	Résultat d'Investissement de l'exercice N		-5 503,59
	Déficit d'investissement Reporté Année N-1		3 854,88
	Résultat Global d'Investissement cumulé		-1 648,71
	Résultat de Fonctionnement de l'exercice N		5 370,15
	Excédent de fonctionnement Reporté Année N-1		14 027,45
	Résultat global de Fonctionnement cumulé		19 397,60
	Résultat de l'Exercice N		-133,44
	Résultat Global cumulé		17 748,89

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte administratif 2019 de la chambre funéraire.

c) compte administratif 2018 du budget annexe du lotissement Les Crêtets

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Article	Dépenses	Crédits 2018	Réalisations
011	Charges à caractère général	255 000,00	6 959,96
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 279 496,00	1 595 713,50
	TOTAL	4 534 496,00	1 602 673,46
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Article	Recettes	Crédits 2018	Réalisations
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 051 176,00	2 186 540,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 088,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 483 320,00	1 321 639,71
	TOTAL	4 534 496,00	3 509 267,71
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	0,00	1 906 594,25
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Article	Dépenses	Crédits 2018	Réalisations
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 483 320,00	1 321 639,71
001	Déficit d'investissement reporté	1 315 310,00	0,00
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	3 798 630,00	1 321 639,71
RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Article	Dépenses	Crédits 2018	Réalisations
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 279 496,00	1 595 713,50
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	4 279 496,00	1 595 713,50
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT	480 866,00	274 073,79
	RESULTATS		
	Résultat d'Investissement de l'exercice N		274 073,79
	Déficit d'investissement Reporté Année N-1		-1 315 309,75
	Résultat Global d'Investissement cumulé		-1 041 235,96
	Résultat de Fonctionnement de l'exercice N		1 906 594,25
	Excédent de fonctionnement Reporté Année N-1		0,00
	Résultat global de Fonctionnement cumulé		1 906 594,25
	Résultat de l'Exercice N		2 180 668,04
	Résultat Global cumulé		865 358,29

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte administratif 2018 du budget annexe du lotissement Les Crêtets.

M. le Maire revient et il remercie le conseil municipal de la confiance qu'il lui accorde.

3.2 Approbation des comptes de gestion 2018

Le Receveur Municipal dresse les comptes de gestion récapitulants les budgets primitifs de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Le conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion dressés (budget principal de la commune et budgets annexes du lotissement des Crêtets et de la chambre funéraire) pour l'exercice 2018 par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur.

3.3 Affectation des résultats

a) budget principal de la Commune

M. le Maire expose au Conseil Municipal que l'exercice 2018 du budget principal :

- A généré un excédent de fonctionnement de	+ 345 359.25 €
- Considérant que les résultats antérieurs reportés sont de	+ 33 524.69 €
- Les résultats de fonctionnement cumulés s'élèvent à	+ 378 883.94 €

Il convient de procéder à l'affectation de ce résultat dans la section d'investissement, déficitaire de 1 346 593.83 €, corrigée des restes à réaliser suivants :

Dépenses :	- 182 500.00 €
Recettes :	+ 182 500.00 €
Total :	0.00 €

De fait le besoin de financement s'élève à la somme de **1 346 593.83 €**.

Le conseil municipal, décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- Affectation à la couverture du besoin de financement (d'investissement compte 1068) : 378 883.94 €
- Inscription du déficit d'investissement reporté (report à nouveau débiteur compte 001) : 1 346 593.83 €
- Affectation du résultat de fonctionnement reporté (compte 002) : 0.00 €

b) budget annexe de la chambre funéraire

M. le Maire expose au Conseil Municipal que l'exercice 2018 :

- A généré un excédent de fonctionnement de	+ 5 370.15 €
- Considérant que les résultats antérieurs reportés sont de	+ 14 027.45 €
- Les résultats de fonctionnement cumulés s'élèvent à	+ 19 397.60 €

Il convient de procéder à l'affectation de ce résultat dans la section d'investissement, déficitaire de - 1 648.71 €

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- S'il y a lieu d'apurer le déficit antérieur, alors l'affecter **obligatoirement** au compte 1068

solde disponible	+ 1 648.71 €
	+ 17 748.89 €
- A défaut de déficit à résorber ou s'il y a un solde disponible : Affectation à l'excédent reporté (compte R. 002)

	+ 17 748.89 €
--	---------------

3.3.1 Délibération concernant le reversement d'une partie de l'excédent de fonctionnement du budget annexe du lotissement les Crêtets pour un montant de 900 000 € au budget principal de la commune

M. le Maire informe le conseil municipal qu'une partie de l'excédent de fonctionnement du budget annexe du lotissement Les Crêtets peut être reversée au budget principal de la commune.

Le conseil municipal décide à l'unanimité le versement d'une somme de 900 000 € du budget annexe du lotissement les Crêtets en dépenses de fonctionnement article 6522 en recette de fonctionnement à l'article 7551 du budget principal 2019.

3.4 Vote des taux d'imposition

Pour mémoire, les taux ont été maintenus en 2018 :

Taxes	2018
Taxe d'habitation	13.97
Taxe foncière sur les propriétés bâties	14.51
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	38.73
Contribution Foncière des Entreprises	13.69

M. le Maire propose le maintien des taux en 2019.

Taxes	2019
Taxe d'habitation	13.97
Taxe foncière sur les propriétés bâties	14.51
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	38.73
Contribution Foncière des Entreprises	13.69

M. le Maire communique les taux moyens au niveau national et départemental :

Taxes	national	départemental
Taxe d'habitation	24.54	23.09
Taxe foncière sur les propriétés bâties	21.19	20.27
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	49.67	32.44
Contribution Foncière des Entreprises	26.43	

Le conseil municipal décide à l'unanimité le maintien des taux des 4 taxes communales pour 2019.

3.5 Subvention de fonctionnement au CCAS

M. le Maire propose le versement d'une subvention de fonctionnement au budget du CCAS d'un montant de 23 000 €.

Le CCAS doit payer et/ou engager en 2019 les travaux suivants :

- changement de la chaudière de La Poste
- isolation et étanchéité d'une façade de la ferme du Quêton
- installation de barres à neige sur le toit de la ferme du Quêton
- maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'appartement de La Poste

Le conseil municipal décide à l'unanimité le versement d'une subvention de 23 000.00 €

3.6 Budgets primitifs 2019

Robert BONNEFOY constate, au vu des recettes de droits de mutation, qu'il y a un volume de ventes immobilières phénoménal, y compris le quartier des Crêtets. Sandrine GRENIER précise que cela fait partie des frais de notaire.

M. le Maire indique qu'il a reçu un courriel encourageant sur l'instruction du dossier de l'aménagement de la RN5.

Christophe MATHEZ précise que l'équilibre du budget s'effectue avec un emprunt de 1 225 000.00 € pour financer les travaux du centre d'incendie et de secours et des services techniques.

Il ajoute que c'est un budget offensif financé par d'autres mesures que l'impôt. Robert BONNEFOY pense que c'est le fruit de la bonne gestion des prédécesseurs qui ont acheté du terrain au bon endroit. Christophe

MATHEZ confirme cette bonne gestion depuis 30 ans avec des élus visionnaires. Sandrine GRENIER pensait qu'on devait équilibrer le budget des Crétets. Christophe MATHEZ réplique qu'il n'a jamais été dit que la commune vendrait à prix coûtant. M. le Maire précise qu'il reste du foncier dans le patrimoine communal. Le problème c'est le PLU : le quartier des Crétets devait être fait pour 10 ans et on a tout vendu en 2 ans.

a) budget principal de la commune

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Nature	Libellé compte	pour mémoire Budget 2018	Propositions 2019
CHAPITRE 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		1 292 300,00	1 306 300,00
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		2 358 500,00	2 454 000,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		431 500,00	406 235,00
66 CHARGES FINANCIERES		69 000,00	69 000,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES		18 000,00	8 000,00
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS		427 988,00	420 000,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION		708 227,28	708 000,00
022 DEPENSES IMPREVUES	DEPENSES IMPREVUES	1 000,00	6 670,00
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 172,41	2 365 457,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		5 311 687,69	7 743 662,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Nature	Libellé compte	Pour mémoire Budget 2018	Propositions 2019
CHAPITRE 70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		618 457,00	670 207,00
CHAPITRE 73 IMPÔTS ET TAXES		2 498 413,00	2 669 932,00
CHAPITRE 74 DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		1 353 293,00	1 461 523,00
CHAPITRE 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		748 000,00	1 660 000,00
CHAPITRE 77 PRODUITS EXCEPTIONNELS		30 000,00	1 260 000,00
CHAPITRE 013 ATTENUATIONS DE CHARGE		30 000,00	20 000,00
CHAPITRE 042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION		0,00	2 000,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	33 524,69	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		5 311 687,69	7 743 662,00
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Opération Chapitre Nature	Pour mémoire Budget 2018	Propositions 2019	
001 DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	534 568,81	1 346 593,83
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT		0,00	2 000,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES		237 000,00	237 000,00
10 DOTATIONS FONDS DIVERS RESERVES		3 500,00	3 500,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		344 200,00	354 200,00
44 ETAT ET AUTRES COLLECTIVITES PUBLIQUES		0,00	200 000,00
45 COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE		250 000,00	364 500,00
N° 190 : TRAVAUX DE BÂTIMENTS		774 700,00	388 000,00

N° 191 : TRAVAUX DE BÂTIMENTS SUITE A ETUDE ERP	62 000,00	0,00
N° 192 : RESERVES FONCIERES ET TERRAINS	26 500,00	115 500,00
N° 194 : CASERNE DES POMPIERS ET BATIMENT TECHNIQUE	483 000,00	1 008 000,00
N° 222 : DIVERS MATERIELS ET OUTILLAGES	459 500,00	397 000,00
N° 300 : VOIRIE - RESEAUX - SIDEC	1 083 600,00	444 000,00
N° 333 : TRAVAUX DIVERS	30 000,00	173 000,00
N° 444 : AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DE LA RN5	200 000,00	950 000,00
N°445 : PARKING COUVERT DERRIERE LA MAIRIE	0,00	350 000,00
N°446 : POLE PETITE ENFANCE	0,00	5 000,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 488 568,81	6 338 293,83

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Opération Chapitre Nature		Budget 2018	Propositions 2019
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	5 172,41	2 365 457,00
024 PRODUIT DES CESSIONS D'IMMOBILISATION	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION	116 000,00	0,00
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION		708 227,28	708 000,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES		237 000,00	237 000,00
10 DOTATIONS FONDS DIVERS RESERVES		1 046 085,00	744 193,94
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		3 000,00	0,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		1 506 684,12	1 228 532,89
45 COMPTABILITE DISTINTE RATTACHEE		250 000,00	363 000,00
N° 190 : TRAVAUX DE BÂTIMENTS		78 000,00	78 000,00
N° 194 : CASERNE DES POMPIERS ET BATIMENT TECHNIQUE		415 900,00	415 900,00
N°333 TRAVAUX DIVERS		0,00	75 710,00
N° 444 : AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DE LA RN5		122 500,00	122 500,00
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		122 500,00	122 500,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		4 488 568,81	6 338 293,83

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget 2019.

b) budget annexe de la chambre funéraire

M. le Maire indique que les travaux non réalisés en 2018 seront faits en 2019. Puis il donne lecture des grandes lignes de ce budget annexe :

Articles	Dépenses	Pour mémoire budget 2018	Propositions du Maire 2019
011	Charges à caractère général	7 500,00	8 700,00
65	Autres charges de gestion courante	350,00	350,00
66	Charges financières	3 500,00	1 500,00
042	opérations d'ordre de transfert entre sections	4 500,00	4 600,00
022	DEPENSES IMPREVUES	32,33	698,89
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	12 045,12	3 800,00
TOTAL		27 927,45	19 648,89
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Articles	Recettes	Pour mémoire budget 2018	Propositions du Maire 2019
70	Vente de produits fabriqués, prestations de service	1 000,00	1 000,00
77	Produits exceptionnels	12 200,00	0,00
042	opérations d'ordre de transfert entre sections	700,00	900,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	14 027,45	17 748,89

TOTAL		27 927,45	19 648,89
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Articles	Dépenses	Pour mémoire budget 2018	Propositions du Maire 2019
040	opérations d'ordre de transfert entre sections	700,00	900,00
16	Emprunts et dettes assimilées	14 100,00	3 000,00
21	Immobilisations corporelles	5 000,00	4 000,00
23	Immobilisations en cours	500,00	500,00
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00	1 648,71
TOTAL		20 300,00	10 048,71
RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Articles	Recettes	Pour mémoire budget 2018	Propositions du Maire 2019
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	0,00	1 648,71
040	opérations d'ordre de transfert entre sections	4 400,00	4 600,00
021	VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT	12 045,12	3 800,00
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	3 854,88	0,00
TOTAL		20 300,00	10 048,71
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget annexe 2019 de la chambre funéraire.

c) budget annexe du lotissement Les Crêtets

Christophe MATHEZ rappelle qu'il reste le revêtement en enrobé de la chaussée à reprendre au lotissement Les Crêtets.

M. le Maire présente les grandes lignes de ce budget annexe 2019 :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Article	Dépenses	Crédits 2018	Propositions du Maire
011	Charges à caractère général	255 000,00	110 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	900 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 279 496,00	4 279 496,00
	TOTAL	4 534 496,00	5 289 496,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Article	Recettes	Crédits 2018	Propositions du Maire
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 051 176,00	922 420,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 483 320,00	2 483 320,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00	1 906 594,25
	TOTAL	4 534 496,00	5 312 334,25
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	0,00	22 838,25
DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Article	Dépenses	Crédits 2018	Propositions du Maire
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 483 320,00	483 320,00
001	Déficit d'investissement reporté	1 315 310,00	1 041 235,96
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	3 798 630,00	1 524 555,96
RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Article	Dépenses	Crédits 2018	Propositions du Maire
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 279 496,00	4 279 496,00
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	4 279 496,00	4 279 496,00
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT	480 866,00	2 754 940,04

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget annexe 2019 du lotissement Les Crêtets.

3.7 Indemnités de conseil et de budget au trésorier

Conformément à l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983, les comptables du Trésor exerçant les fonctions de receveur municipal sont autorisés à fournir aux collectivités territoriales des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable. Cet arrêté prévoit également que les collectivités locales peuvent demander aux comptables du Trésor des conseils et renseignements pour la préparation des documents budgétaires et leur verser une indemnité.

Ces prestations ont un caractère facultatif et donnent lieu au versement par la collectivité d'une indemnité dite « indemnité de conseil » et « indemnité de budget ».

L'attribution de cette indemnité fait l'objet d'une délibération qui prévoit également son taux par référence au tarif maximum fixé par l'arrêté précité.

Ainsi pour l'année 2018, le montant de **l'indemnité de conseil à taux plein s'élève à 1 120.98 € brut**, **l'indemnité de budget s'élève à 45.73 €**.

M. le Maire indique que la commission des finances propose de verser cette indemnité au taux de 75%.

Le conseil municipal souhaite le vote à bulletin secret à la question : souhaitez-vous attribuer une indemnité de conseil et de budget au trésorier ?

Nombre de votants : 21
 Nombre de bulletins : 21
 Oui : 12
 Non : 9

Vu le résultat du vote, M. le Maire propose de verser l'indemnité à 50% du taux. Accord unanime du conseil municipal.

3.8 Indemnités pour le gardiennage de l'église communale 2019

Par circulaires du 8 janvier 1987 et du 29 juillet 2011, le montant maximum de l'indemnité allouée aux préposés chargés du gardiennage des églises communales peuvent faire l'objet d'une revalorisation annuelle au même taux que les indemnités exprimées en valeur absolue allouées aux agents publics et revalorisées suivant la même périodicité.

Le point d'indice des fonctionnaires n'ayant pas été revalorisé depuis la dernière circulaire en date du 27 février 2018, M. le Préfet du Jura fixe que le plafond indemnitaire applicable pour le gardiennage des églises communales reste équivalent en 2019 :

- 479.86 € pour un gardien résidant dans la commune où se trouve l'édifice du culte
- 120.97 € pour un gardien ne résidant pas dans la commune et visitant l'église à des périodes rapprochées.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité le versement de l'indemnité de gardiennage de l'église communale à 479.86 € pour l'année 2019.

3.9 Adhésion 2019 au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E)

M. le Maire propose au conseil municipal de renouveler l'adhésion de la commune au CAUE du Jura pour l'année 2019. Le montant de l'adhésion s'élève à 200 €.

Cette adhésion permet à la commune de :

- participer à la vie de l'association en devenant membre de l'Assemblée Générale, laquelle vote le budget et le programme des actions à mener,
- suivre régulièrement les manifestations et conférences organisées par le CAUE,
- recevoir les publications et actualités,
- être invitée aux journées de sensibilisation et de formation,
- bénéficier de conseils personnalisés,
- consulter la documentation et le service de recherche d'informations,

- bénéficiaire de l'accès au réseau JUMEL, catalogue collectif qui regroupe les documents des principales médiathèques du Jura.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler son adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E.) pour 2019.

4. Opposition de la commune des Rousses au transfert de la compétence « eau et assainissement » au 1^{er} janvier 2020 à la Communauté de communes de la Station des Rousses

M. le Maire explique que le transfert obligatoire des compétences eau et assainissement aura lieu au 1^{er} janvier 2020 sauf si, avant le 1^{er} juillet 2019, au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population de la communauté de communes délibèrent pour s'y opposer. Le transfert obligatoire sera alors repoussé au 1^{er} janvier 2026.

Après le 1^{er} janvier 2020, les communautés de communes dans lesquelles l'opposition au transfert a été exercée pourront à tout moment se prononcer par délibération de leur conseil communautaire sur le transfert intercommunal des compétences eau et assainissement en tant que compétences obligatoires. Dans les trois mois qui suivent cette délibération, les communes membres pourront cependant s'y opposer dans les mêmes conditions de minorité de blocage que celles décrites précédemment.

Le transfert de ces deux compétences à l'échelon intercommunal s'appréciera également dans le cadre des conséquences d'une fusion des EPCI du Haut-Jura.

Le conseil municipal s'oppose à l'unanimité au transfert de la compétence « eau et assainissement » à la communauté de communes de la Station des Rousses au 1^{er} janvier 2020.

5. Questions et informations diverses

Prochaine séance du conseil municipal le **jeudi 25 avril 2019 à 18h30.**

Séance levée à
La Secrétaire de séance,

Claire CRETIN



Le Maire,

Bernard MAMET